

## Arbitrage international | Cabinet d'avocats en arbitrage à Paris Crefovi

by admin - mercredi, décembre 26, 2012

<https://crefovi.fr/pratiques/contentieux-resolution-de-litiges/arbitrage-international/>

**Le cabinet d'avocats en arbitrage à Paris Crefovi est très bien équipé pour développer des stratégies gagnantes concernant les contentieux internationaux, et pour fournir une représentation homogène au niveau européen.**

Parmi les domaines d'expertise du cabinet d'avocats en arbitrage à Paris Crefovi, se trouvent le contentieux transnational, l'arbitrage commercial international, l'arbitrage des traités d'investissement, le droit international public et l'exécution des sentences arbitrales. Les avocats du cabinet sont accoutumés à gérer les problématiques relatives aux choix de la loi applicable et de la juridiction compétente, au droit comparé et aux difficultés interculturelles.

Le cabinet d'avocats en arbitrage à Paris Crefovi représente les sociétés cotées en bourse et privées, ainsi que les entreprises publiques et les états eux-mêmes, dans des arbitrages internationaux majeurs, des médiations et des procès à travers l'Europe. Les avocats du cabinet d'avocats en arbitrage à Paris Crefovi ont une expérience significative dans des disputes relatives aux transactions financières et de droit des sociétés, aux joint ventures, aux conflits d'actionnaires, aux insolvabilités, à la responsabilité des comptables, à la propriété intellectuelle, à la distribution, à l'import et l'export, aux logistiques et aux transports et à de nombreuses autres problématiques.

### Notre expérience institutionnelle

Le cabinet d'avocats en arbitrage à Paris Crefovi gère régulièrement des procédures, à travers l'Europe, sous toutes les règles d'arbitrage international majeures.

### Droit international public

Le département, proéminent, de droit international public de Crefovi cible les investissements étrangers, les concessions gouvernementales et les expropriations. La plupart du travail du cabinet est relatif à l'analyse de l'impact du droit international public et privé sur des transactions commerciales internationales.

L'expérience extensive du cabinet d'avocats en arbitrage à Paris Crefovi comprends: les traités d'investissements bilatéraux, les disputes frontalières, prendre position sur le développement conjoint et

les ressources, le commerce international et les sanctions, la négociation et l'accèsion à des traités, la responsabilité d'état, l'immunité souveraine et la dette souveraine.

**Votre nom (obligatoire)**

**Votre email (obligatoire)**

**Sujet**

**Votre message**